

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ardèche



l'Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (E.M.A.S.)

Circuit de la demande d'intervention de





ETABLISSEMENT SCOLAIRE

1^{ER} DEGRE PUBLIC

POLE RESSOURCE
DE
CIRCONSCRIPTION

Un enseignant et/ou une équipe sont en difficulté dans la classe ou l'école avec un élève ou des élèves.

L'intervention de l'Equipe Mobile d'Appui à la Scolarité (EMAS) est sollicitée via le Pôle ressource de la circonscription.

→ La demande d'aide est renseignée.

Le Pôle ressource analyse la situation, peut décider d'actions, aménagements, adaptations à mettre en place dans l'école, donne un avis sur l'aide requise de l'EMAS.

La demande d'intervention recueille un avis favorable



La demande d'intervention est transmise à l'E.M.A.S. Une copie est adressée à l'IEN-ASH. Le personnel concerné est averti de la décision prise et des aménagements, adaptations, actions proposés.

D'APPUI A LA
SCOLARISATION
(E.M.A.S.)

Elle prend contact avec l'établissement scolaire. Un rendez-vous est fixé pour une première rencontre et évaluation de la situation

L'équipe mobile d'appui à la scolarisation étudie la demande et s'enquiert d'informations complémentaires.

Présentation des actions menées par l'équipe mobile à l'équipe enseignante, à celle de la circonscription, à l'équipe ASH

MISE EN ŒUVRE - SUIVI DES ACTIONS









Circuit de la demande d'intervention de l'Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (E.M.A.S.)

ETABLISSEMENT
SCOLAIRE

2ND DEGRE PUBLIC

Un ou des enseignants sont en difficulté en classe malgré les adaptations mises en œuvre.

Des réponses sont recherchées au sein de l'établissement. Des actions sont mises en place. Si les difficultés demeurent ...

L'équipe mobile d'appui à la scolarisation est sollicitée.

Le chef d'établissement est informé.

→ La demande d'aide est renseignée. Une copie est adressée à l'IEN-ASH.

D'APPUI A LA
SCOLARISATION
(E.M.A.S.)

L'équipe mobile d'appui à la scolarisation étudie la demande et s'enquiert d'informations complémentaires.

Elle prend contact avec l'établissement scolaire. Un rendez-vous est fixé pour une première rencontre et évaluation de la situation

Présentation des actions menées par l'équipe mobile à l'équipe enseignante, à celle de la circonscription, à l'équipe ASH

MISE EN ŒUVRE - SUIVI DES ACTIONS